

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 755088 NB LTD.	Numéro de permis 2024003	Date d'inspection Le 07 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Coeur d'Ange		Numéro de téléphone (506) 543-4307	
Adresse 251 rue York Bathurst NB E2A 1G9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : b) des possibilités d'activité physique à l'intérieur et à l'extérieur.	21(b)	08 mai 2025	
Commentaires :			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	21(c)(iv)	14 mai 2025	
Commentaires :			
22 La routine quotidienne de l'établissement agréé comprend : a) des jeux à l'extérieur pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires de services sont présents, sauf dans l'un des cas suivants : (i) le refroidissement éolien est inférieur à -20 °C, (ii) la température est inférieure à -20 °C, (iii) la température atteint 33 °C ou plus avec humidité.	22(a)	08 mai 2025	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite en matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -L'exploitante était absente, la personne remplaçante était présente sur les lieux. -Pendant la visite le ratio enfant-personnel est maintenu et respecté dans les groupes d'enfant hétérogène -Durant la visite, l'orientation est faite de façon positive. -Les enfants doivent avoir l'option de jouer, manipuler et explorer du matériel d'art et de science. Une variété doit être mise à la disposition des enfants et être facilement accessible, pour les enfants de tous âges une fois le matériel accessible aux enfants une photo sera envoyée à la mentore. -Des recommandations ont été faites par rapport aux matériels d'art tel que; des bâtons de peinture et des bâtons de colle, du papier blanc et/ou construction, différents types de crayons, du matériel pour faire des collages, des ciseaux..etc.
--

Commentaires généraux

Des recommandations ont été faites par rapport aux matériels de science tel que; des aimants, une balance de poids, des insectes, des produits de la nature, des bacs sensoriels ayant des tasses à mesurer, des marches à l'extérieur ou l'on parle des oiseaux, les insectes...un projet éducatif sur les étapes de germination des graines.. etc.

-L'aire de jeu intérieur des enfants est sécuritaire et propre

-Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom.

-L'espace individuel est rangé séparément et à l'usage exclusif de l'enfant

-Une discussion à eu lieu sur l'importance d'aller jouer dehors tous les jours, aujourd'hui est une belle journée ensoleillée et les enfants ne sont pas sortis durant l'avant-midi. Une autre visite sera faite prochainement pour confirmer que les enfants vont dehors sur une base quotidienne.

Observations : À mon arrivée les enfants sont en période de jeux libres. Des chants ont été faits avec les enfants, ceux-ci participent activement aux chansons.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Le 07 mai 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Dolice Epse Foueta

Le 07 mai 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date